



ANNÉE 2019

Bulletin numéro 1 - janvier février mars avril



## Le mot du président



Amis du Club Français de la Tourterelle Rieuse, j'espère que vous vous préparez à l'événement de l'année qui se déroulera à la Toussaint 2019 lors d'une rencontre internationale et un championnat de France 2019 en plein cœur de la France lors de la plus grande basse-cour à Moulins.

Éleveurs comme visiteurs seront les bienvenus afin de découvrir le plus beau de l'aviiculture française sous un format d'exposition unique accueillant le Prix du Président de la République, le Concours National de la SNC et de très nombreux championnats pigeons, volailles et lapins.

Le championnat de France 2018 à Saint-Pourçain aura été l'occasion de faire de nouvelles rencontres ainsi que de continuer à développer notre modèle colombicole unique en l'exportant en Suisse et en Espagne grâce à nos amis éleveurs sympathisants.

L'ambiance au sein du CFTR reste conviviale et amicale ce qui est important à mes yeux et je remercie donc toutes les personnes qui le permettent.

Je ne peux que vous encourager à renouveler vos marques de sympathie à notre égard en vous investissant toujours un peu plus lors de l'Assemblée générale ou dans les tâches quotidiennes de la vie du CFTR. Pour cela, n'hésitez pas à me contacter.

Je tiens à vous demander de bien vouloir m'excuser par avance, mais la préparation de Moulins 2019 entraîne quelques retards dans l'actualisation du site internet.

J'espère vous voir nombreux lors de notre journée technique !

<http://clubfrancaistourterellerieuse.jimdo.com/>



Tourterelle rieuse grison fauve 97 au championnat de France 2019, à Alain Debord

## Au sommaire de votre bulletin

Compte rendu de l'Assemblée générale 2019 par Jean-Pierre Tiertant [page 1 et 2](#)

Journée technique 2018 par Vincent Chéradame [pages 3 à 7](#)

Les règlements des événements du CFTR par Vincent Chéradame [page 8 et 11](#)

La lavande et ses dérivés par Cynthia Anania [pages 12 à 20](#)

Le bureau et les responsables du CFTR 2019 par Jean-Pierre Tiertant [page 21](#)

La liste des éleveurs par Anne Velkopolszky [page 22 à 24](#)

Les événements du CFTR - calendrier 2019-2020 [pages 25](#)

## Compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 janvier 2019 à Saint-Pourçain sur Sioule

par Eliane Rey et mis en forme par Jean-Pierre Tiertant

Présents : Damien Chable – Vincent Chéradame – Alain Debord – Georges Dubois – Alain et Eliane Rey

Excusés : Christian Roy – Jean-Pierre Tiertant – Anne Velkopolszky

Vincent Chéradame, président du CFTR, accueille les participants à 10 h 00. Il remercie les présents et excuse Anne Velkopolszky, trésorière, et Jean-Pierre Tiertant, secrétaire, pour leur absence. Cette année, notre championnat de France accueil 280 sujets à Saint-Pourçain sur Sioule. Il rappelle que c'est le deuxième meilleur championnat après les 300 de Périgueux l'an dernier et le meilleur hors Concours national de la SNC.

Anne Velkopolszky, nous a transmis le bilan financier qui a été révisé pour la deuxième année consécutive par Jean-Marie Heller et Charles Gewinner. Ils saluent tous deux l'excellent travail réalisé par Anne pour la bonne tenue des comptes du club tout au long de l'année. Après lecture des dépenses et recettes, le club a un solde positif de 6 135,94 € au 31 décembre 2018.

Pour le renouvellement des postes de vérificateurs aux comptes, Damien Chable et Alain Rey sont désignés pour la vérification des comptes 2019 et 2020.

### COMPTE-RENDU MORAL DU SECRETAIRE

- Adapter un règlement pour l'exposition franco-belge qui aura lieu à HALLUIN (59) en novembre. On propose de lui donner l'appellation de « rencontre internationale » pour plus de 3 pays et « challenge franco-belge » pour 2 pays.
- Proposition de modification du règlement du championnat régional : « stand » ou « affichage promotionnel »
- Pour les récompenses des championnats régionaux : seul un diplôme sera décerné par le club après demande préalable au délégué régional compétent et les récompenses par la société organisatrice. Supprimer du règlement l'adhésion gratuite pour les lauréats des championnats régionaux.
- Les règlements généraux : possibilité de rajouter un perchoir après jugement
- La prochaine Européenne aura lieu en Autriche à TULLN en 2021.
- Pour l'exposition de Moulins, la demande de championnat d'Europe n'a pas été demandée à ce jour mais une rencontre internationale aura lieu suivant le nouveau règlement.
- Quitus a été donné à cette Assemblée générale pour le compte-rendu financier 2018. Le conseil d'administration et les adhérents présents remercient Anne pour son excellent travail.
  
- **Championnat de France :**
  1. LIMOGES 2020 (Nationale SNC)
  2. Proposition de PERIGUEUX pour 2021 en l'absence de Concours national SNC => acceptée à l'unanimité.
  
- **Coupe de France :**
  1. Proposition pour 2019 => MORTAIN dans la Manche 14, 15 et 16 février 2020, ou SAINT-OMER (62) 25 et 26 octobre 2019.  
La candidature de MORTAIN est retenue. Les dates du championnat de France et de SAINT-OMER sont trop proches.
  2. Pour 2020 : NEUFCHATEL-EN-BRAY (76)
  3. Pour 2021 : SAINT-OMER (62)

- Championnats régionaux et interrégionaux :

### **2019**

1. SAINT-LÔ (50) - championnat régional
2. SAINT-JOUIN-BRUNEVAL (76) - championnat interrégional
3. LA CAPELLE (02) - challenge régional
4. SAINT-OMER (62) - championnat régional
5. BERGERAC (24) - championnat régional => février 2020
6. SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (03) - championnat régional => janvier 2020
7. GARDANE (près de MARSEILLE) (13) - championnat régional
8. SAINT-GAUDENS (31) - championnat régional
9. ILLKIRCH (67) - championnat régional
10. VILLEMANDEUR (45) - championnat régional

### **2020**

1. ENQUIN-LES-MINES (62) - championnat régional

- Pour les bulletins, Vincent Chéradame remercie chaleureusement Cynthia Anania pour tous ses renseignements vétérinaires et génétiques indispensables.  
Le président rappelle le nombre d'heures nécessaires à la réalisation de ce bulletin et demande à être soulagé de l'impression et de l'envoi qui lui font perdre trois journées pleines de congés tous les quatre mois. Grâce à de sympathiques candidatures, Vincent Chéradame garde le travail pour le premier bulletin de 2019, la seconde impression sera réalisée par Alain Debord et le relai sera pris par Alain Rey pour les bulletins suivants.
- Un appel à candidature est lancé pour la gestion du site Internet qui n'est pas à jour sur la page des championnats essentiellement. Cette situation est due à la quantité de travail engendrée par l'organisation de l'exposition internationale de Moulins 2019 qui sera la plus grande basse-cour de France en 2019. Vincent est en particulier très sollicité et très impliqué dans tout ce qui concerne les demandes de subvention, le sponsoring, la communication ...

### **JOURNEE TECHNIQUE 2019**

Elle aura lieu chez Alain Rey avec la participation de Cynthia Anania pour la génétique, le 10 août 2019

### **COTISATIONS**

Le montant reste à **20 €** pour 2019.

Pour informations : Certains éleveurs m'ont demandé de remettre dans un prochain bulletin la liste des adhérents au C.F.T.R.

Vincent Chéradame précise que celle-ci est obligatoirement mise dans le premier bulletin de l'année.

La réunion s'est terminée vers 12 heures 45.

## Journée technique 2018

par Vincent Chéradame, photos Aymeric Amourette et Alain Debord

C'est par une belle journée printanière que les éleveurs du CFTR se retrouvaient pour une journée technique bien spéciale le samedi 28 mai 2018, en région parisienne, à Arpajon chez Alain Debord. En effet, c'est avec des invités exceptionnels que cette journée s'est déroulée avec deux ateliers bien spécifiques mais qui découlent l'un de l'autre.



De gauche à droite : Damien Chable, Georges Dubois, André Delcroix, la permacultrice, Catherine Mérale, Philippe Hudry, Aymeric Amourette, Vincent Chéradame, Jean-Louis Frindel, Romaric Puthod, Richard Jauneau, René Baryla, Régis Déchambre, Loïc Gouablin, Catherine Laurand, Loïc Chable et derrière l'objectif le photographe Alain Debord.

Pas moins de 8 juges étaient présents, ce qui est un véritable record pour notre club d'en attirer tant lors de nos journées techniques.

Une délégation de haute volée a travaillé toute la journée sur la dernière mise à jour du standard français de la Tourterelle rieuse dans le but de le rendre au plus proche possible de ce que le club recherche, abordable et compréhensible par tous mais surtout le plus précis possible afin qu'il puisse dans un avenir proche être le support pour le jugement des prochaines expositions européennes et pouvoir devenir l'éventuel standard européen de la Tourterelle rieuse. Cette délégation était composée de Jean-Louis Frindel, président de la commission européenne des standards pigeons (CESP), Philippe Hudry, président de la commission nationale des standards pigeons (CNSP), de Romaric Puthod, président de l'association nationale des juges pigeons (ANJP), de Vincent

Chéradame, président du CFTR et d'Alain Debord, vice-président du CFTR et rédacteur des standards tourterelles passés.



De gauche à droite : Vincent Chéradame, André Delcroix, René Baryla, Régis Déchambre, Jean-Louis Frindel, Philippe Hudry, Alain Debord et Romaric Puthod en train de réviser chaque fiche standard avec explication très explicite de chaque teinte, tourterelle de la meilleure qualité possible à l'appui.

L'équipe de réviseurs du standard se sera rencontrée la veille lors d'un repas pour organiser le travail. Celui-ci aura duré de 9 h à 13 h et de 15 h à 20 h le samedi 28 mai et de 9 h à 12 h le dimanche 29 mai afin de vous rendre un standard tourterelle de la meilleure qualité possible !

Le CFTR tient à remercier ces acteurs qui permettent de le rendre encore plus attractif et qui montre toute son énergie parmi les clubs avicoles de France.



On sent la chaleur qui se dégage au dessus des têtes des différents protagonistes

Toutes les fiches standards auront été revues avec un détail particulier sur l'aspect général qui était jugé trop succinct dans la version actuellement en ligne. La clémentine diluée aura pu être homologuée après un passage réglementaire de minimum 6 sujets des deux sexes aux trois derniers grands rassemblements du CFTR à la grande joie des nombreux éleveurs de cette variété qui plait déjà beaucoup.



Damien Chable et Georges Dubois



Philippe Hudry et Alain Debord qui présente les sujets dans chaque variété révisée

Pendant ce temps, les autres convives ont pu comparer et discuter à propos des sujets qu'ils avaient emmenés avec pour animateur Georges Dubois qui prend pour la première fois la place d'animateur. Merci à lui d'avoir su remplacer les animateurs habituels.



Loïc Gouablin, Damien Chable, Loïc Chable, Catherine Laurand et Georges Dubois



Georges Dubois



Comparaison entre deux fauves

Les sujets fauves ont commencé à être comparés et on a pu observer la très bonne tonalité de la couleur de fond de la tourterelle de droite avec une bande de nuque parfaite et le manque de tonalité et la bande de nuque trop faible en épaisseur

et en régularité par rapport de celle de gauche.



Comparaison entre deux blanc perlé mandarine

Voici deux sujets intéressants avec à gauche un mâle blanc perlé mandarine et à droite une femelle. Le mâle a la qualité d'avoir une très bonne teinte avec l'avant bien violacé et la couleur de manteau bien orangé. Cependant, même si ce sujet est en mue, on peut voir que le liseré n'est pas assez finement dessiné. Celle de droite a un dessin quasi parfait ! Cependant, la bande de nuque n'est pas assez régulière et elle manque très clairement de contraste entre le violacé de l'avant et la couleur orange des liserés. Cette variété très complexe fait cependant d'immenses progrès aussi bien par le nombre de sujets exposés que par la qualité de la taille des sujets, de la couleur et du dessin du plumage.



Grison blanc perlé orange



Grison blanc perlé abricot clair, variété ne permettant pas une bonne expression du gène grison

Attention au mélange entre le perlé et le grison, cela entraîne la dilution du dessin perlé avec l'apparition de nombreuses traces blanches sur la tête. Le grison se repère sur la poitrine du sujet par une répartition harmonieuse de l'extrémité grisâtre des plumes qui la recouvrent. Cela reste délicat pour les juges de pouvoir apprécier cette combinaison de gènes. Je rappelle que travaillés entre eux, ces sujets terminent quasiment blancs avec comme seules traces de la variété de base le tour de la bande de nuque et l'arrière de la tête ce qui reste trop complexe à apprécier et donc à éviter. La révision du standard aura permis d'établir la liste des couleurs permettant une expression suffisante du gène grison qui sont : abricot, abricot clair, abricot cendré, blond givré, fauve givré, blonde, fauve, orange, orange clair, pêche, pêche clair, gris, gris poudré, sauvage, clémentine, mandarine, mandarine clair, blanc perlé orange et blanc perlé mandarine.



Blanc perlé orange

Pour la blanc perlé orange, il reste encore de gros efforts sur le travail du dessin perlé. Cette variété qui avait quasiment disparu il y a quelques années revient avec une qualité moyenne mais je compte sur les éleveurs qui veulent la remonter pour y arriver !



Grison mandarine

Une magnifique grison mandarine est présentée avec des triangles gris remarquablement bien répartis. La finesse de la répartition permet très souvent de départager les meilleurs sujets et d'arriver aux meilleures notes. **Attention** aux accouplements faits avec le gène grison et à ce qui est fait de la descendance ! Le gène grison étant dominant, il se transmet à toute la descendance, même quand il apparait que très furtivement sur un sujet. Il est préférable d'éviter de souiller toutes les souches et donc recommandé de tenir un carnet d'élevage.



Comparaison entre une blanche (en haut) et une très rare blanc neige (en bas)

Les blanches ont à nouveau repris dans la sélection avec des yeux bien rouges, un cœur blanc sans voile de coloration et une bande de nuque crème ni trop foncée ni trop claire. La blanc neige restant la blanche la plus rare dans nos expositions est en pleine remise à niveau et on peut pour le moment tolérer quelques sujets dont la base des dessous de queue peuvent être très légèrement teintés.



Grison orange très bien marquée au niveau du dos et de la queue mais manquant très franchement d'une bonne expression du gène sur le manteau

Les blanches sont très complexes à obtenir avec la bonne coloration soit du manteau et du cœur soit de la bande de nuque et de la base de la queue.



Comparaison entre la tête colorée grise et la tête colorée prune



Aile d'une tête colorée prune

Le bon travail débuté sur les têtes colorées se poursuit et les gabarits sont bien meilleurs ! Rappelons que l'apparition et la répartition des tâches sur le corps des têtes colorées varie en fonction de l'époque de naissance puis de l'époque de la mue du sujet.



Loïc Gouablin et Catherine Laurand en pleine réflexion sur le choix du meilleur sujet !

La pêche diluée reprend de la popularité avec la diffusion de son homologue chez les colorés lilas, la fameuse clémentine diluée. Rappelons la bande de nuque et la base des dessous de queue brun clair. La coloration doit restée la plus pâle et la plus homogène possible.



Examen poussé de la fauve givrée



Dos et bande de nuque d'une pêche diluée

Enfin, c'est en examinant de très près cette excellente fauve givrée que l'on peut admirer la bonne répartition du gène ivoire. La tête blanchie, le liseré blanchit des plumes du manteau, la hampe des rémiges et des plumes de la queue blanchies.

Le repas : salade composée de légumes frais, colombo de bœuf et gateaux maison auront été confectionnés par notre chère Catherine Méral et servis par Alexia, sa fille ! Merci à Alain, à sa compagne et sa fille pour la qualité de leur accueil !



Base du dessous de la queue de la pêche diluée



**Rendez-vous le 10 août 2019 pour notre journée technique chez Alain Rey à côté de Périgueux**

## Règlements des événements du CFTR

par Vincent Chéradame

### REGLEMENT DU CHALLENGE DE LA TOURTERELLE RIEUSE

**Art 1 :** Le challenge est l'occasion pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse de se faire connaître et de promouvoir l'élevage et la sélection de la tourterelle même localement. Il est donc ouvert à tous les éleveurs. Les récompenses sont attribuées par la société organisatrice.

**Art 2 :** La société organisatrice se charge de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis ci-dessous. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ...

Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages munies d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40 cm x 40 cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

**Art 3 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6mm pour celles nées après 2017, munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 5 ans. Pour le titre de champion, en cas d'égalité entre deux sujets, le choix doit se porter sur le sujet le plus jeune.

**Art 4 :** Si le niveau et le nombre des sujets présentés le permet, il sera attribué un titre de champion mâle et un titre de champion femelle.

**Art 5 :** Afin de permettre au CFTR de tenir un stand, la société organisatrice met à sa disposition un espace pourvu d'une grande table, de panneaux d'affichage et de chaises (à voir avec le délégué régional compétent). Elle s'engage à diffuser un bulletin d'adhésion au CFTR dans le catalogue de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

### REGLEMENT DU CHAMPIONNAT REGIONAL ET INTERREGIONAL DE LA TOURTERELLE RIEUSE

**Art 1 :** Le championnat régional ou interrégional est l'occasion pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse de se faire connaître et de promouvoir l'élevage et la sélection de la Tourterelle rieuse dans les régions. Il est donc ouvert à tous les éleveurs. Les récompenses sont attribuées par la société organisatrice, un diplôme peut être attribué par le Club Français de la Tourterelle rieuse après entente avec le délégué régional.

**Art 2 :** La société organisatrice se charge de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis ci-dessous. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ...

Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages munies d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40cm x 40cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

**Art 3 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6mm pour celles nées après 2017, munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 5 ans. Pour le titre de champion, en cas d'égalité entre deux sujets, le choix doit se porter sur le sujet le plus jeune.

**Art 4 :** Si le niveau des sujets présentés le permet, il est désigné un titre de champion, pour chacun des groupes de variétés tels que définis ci-dessous. Enfin, le titre de champion régional ou interrégional est décerné à la meilleure tourterelle de l'exposition choisie parmi les champions présélectionnés. Le champion de groupe qui devient champion régional ou interrégional n'est pas remplacé. Si le nombre de sujets inscrits est inférieur à **30**, le championnat régional est transformé en « rencontre régionale » et le championnat interrégional en « rencontre interrégionale ». Dans ce dernier cas, seuls deux titres de « meilleur sujet » sont décernés. Un prix d'élevage ou « prix de collection » calculé sur **4 sujets de la même variété** est également décerné. Les notes retenues doivent comporter au moins une note de 96 et aucune note inférieure à 93.

**Art 5 :** La société organisatrice met à sa disposition un stand ou un affichage promotionnel dans le but de valoriser le CFTR (à voir avec le délégué régional compétent). Elle s'engage à diffuser un bulletin d'adhésion au CFTR dans le catalogue de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

## REGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE DE LA TOURTERELLE RIEUSE

**Art 1 :** La Coupe de France de la tourterelle rieuse est une occasion annuelle supplémentaire, pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse, après le Championnat de France et les nombreux championnats régionaux, de rassembler l'ensemble des éleveurs et d'évaluer le niveau de sélection de la tourterelle. Il est ouvert à tous les participants à l'exposition, qu'ils soient ou non adhérents au CFTR.

Après entente entre les parties, les récompenses sont attribuées, soit par la société organisatrice, soit par le Club Français de la Tourterelle Rieuse. Dans ce dernier cas, elles ne peuvent être attribuées qu'aux éleveurs membres du CFTR, à jour de leur cotisation, à la date de l'exposition.

**Art 2 :** La société organisatrice se charge de la mise en cage et de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis en annexe. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ... Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages munies d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40cm x 40cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

**Art 3 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6mm pour celles nées après 2017 (6,5 pour celles nées avant), munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 5 ans.

**Art 4 :** La Coupe de France est une compétition basée sur l'évaluation du niveau général de l'élevage des participants. Cette évaluation se fait sur la base d'un classement résultant de l'addition du nombre des points obtenus par les 6 meilleurs sujets de chaque éleveur. EXEMPLE : 97+96+96+95+94+93. Pour avoir une chance d'être le vainqueur, il est indispensable de présenter au minimum 6 sujets. Une récompense sera offerte aux éleveurs classés parmi les **5 premiers**. En cas d'égalité, la récompense est attribuée aux 2 lauréats ex æquo. **Seules les notes supérieures ou égales à 93 sont prises en compte.**

**Art 5 :** Afin de permettre au CFTR de tenir un stand, la société organisatrice met à sa disposition un espace pourvu d'une grande table, de panneaux d'affichage et de chaises, pendant toute la durée de l'exposition. Elle s'engage à diffuser un bulletin d'adhésion au CFTR dans le catalogue de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA TOURTERELLE RIEUSE

**Art 1 :** Le Championnat de France de la Tourterelle rieuse est l'occasion pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse de rassembler l'ensemble des éleveurs et d'évaluer le niveau de sélection de la tourterelle. Il est ouvert à tous les participants à l'exposition.

Les récompenses sont attribuées par le Club Français de la Tourterelle Rieuse ou en partenariat avec la société organisatrice lors de demandes de sponsoring. Elles ne peuvent être attribuées qu'aux éleveurs membres du CFTR à jour de leur cotisation, à la date de l'exposition. En revanche, tout éleveur extérieur au Club Français de la Tourterelle Rieuse peut devenir champion national.

**Art 2 :** La société organisatrice se charge de l'enlogement et de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis en annexe. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis en annexe. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ... Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages pourvues d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40cm x 40cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

**Art 3 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6mm pour celles nées après 2017 (6,5 pour celles nées avant), munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 5 ans. Pour le titre de champion, en cas d'égalité entre deux sujets, le choix doit se porter sur le sujet le plus jeune. Un **prix d'élevage ou «prix de collection»**, calculé sur 6 sujets de la même variété est également décerné lorsque la rencontre se déroule au sein du Concours national de la SNC (cf. règlement bague en or) ou calculé sur le nombre de sujets choisis pour les prix d'élevage dans le règlement de l'exposition d'accueil. Les notes retenues doivent comporter au moins une note de 96 et aucune note inférieure à 93.

**Art 4 :** Si le niveau des sujets présentés le permet, il est désigné un titre de champion, pour chacun des groupes de variétés, tels que définis ci-dessous. Enfin, un titre de Grand champion de France et un titre de Grand vice-champion de France sont décernés aux deux meilleures tourterelles de l'exposition choisies parmi les champions présélectionnés qui ne sont pas remplacés.

**Art 5 :** Afin de permettre au CFTR de tenir un stand, la société organisatrice met à sa disposition un espace pourvu d'une grande table, de panneaux d'affichage et de chaises, pendant toute la durée de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

## REGLEMENT POUR LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA TOURTERELLE RIEUSE

**Art 1 :** La Rencontre internationale de la Tourterelle rieuse est l'occasion pour le Club Français de la Tourterelle Rieuse de rassembler l'ensemble des éleveurs internationaux et d'évaluer le niveau de sélection international de la Tourterelle rieuse. Il est ouvert à tous les participants à l'exposition.

Les récompenses sont attribuées par le Club Français de la Tourterelle Rieuse ou en partenariat avec la société organisatrice lors de demandes de sponsoring. Elles sont attribuées à tous les éleveurs participants à la compétition par leur engagement.

**Art 2 :** La société organisatrice se charge de l'enlogement et de la distribution d'une nourriture adaptée aux tourterelles pendant toute la durée de la manifestation. Les sujets sont présentés dans l'ordre des groupes définis en annexe. Les soyeuses et les tourterelles pourvues d'un ornement occipital figurent en fin de présentation dans le même ordre de présentation que celles à plumage lisse en indiquant leur particularité en premier : exemple, soyeuse blanche, huppée blanche, soyeuse huppée blanche ... Dans le but de disposer de conditions optimales pour un bon jugement, les tourterelles sont présentées, sans perchoir, dans des cages pourvues d'un fond blanc ou de couleur claire, aux dimensions adaptées (40cm x 40cm) et positionnées sur un seul niveau. Après les opérations de jugement, un perchoir peut être disposé dans chacune des cages.

**Art 3 :** Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant et être porteurs de bagues de 6mm pour celles nées après 2017 (6,5 pour celles nées avant), munies du sigle EE. La limite d'âge est fixée à 5 ans. Pour le titre de champion, en cas d'égalité entre deux sujets, le choix doit se porter sur le sujet le plus jeune. Un **prix d'élevage ou «prix de collection»**, calculé sur 6 sujets de la même variété est également décerné lorsque la rencontre se déroule au sein du Concours National de la SNC (cf. règlement bague en or) ou calculé sur le nombre de sujets choisis pour les prix d'élevage dans le règlement de l'exposition d'accueil. Les notes retenues doivent comporter au moins une note de 96 et aucune note inférieure à 93.

**Art 4 :** Si le niveau des sujets présentés le permet, il est désigné un titre de champion, pour chacun des groupes de variétés, tels que définis ci-dessous. Enfin, un titre de Grand champion international et un titre de Grand vice-champion international sont décernés aux deux meilleures tourterelles de l'exposition choisies parmi les champions présélectionnés qui ne sont pas remplacés.

**Art 5 :** Un prix est attribué au meilleur éleveur de chaque pays participant à la rencontre internationale.

**Art 6 :** Afin de permettre au CFTR de tenir un stand, la société organisatrice met à sa disposition un espace pourvu d'une grande table, de panneaux d'affichage et de chaises, pendant toute la durée de l'exposition. Les autres dispositions du règlement général de l'exposition restent applicables.

## ANNEXE A TOUS LES REGLEMENTS

### REPARTITION DES VARIETES ET DES COMBINAISONS DE COULEURS

#### **Groupe 1 les tourterelles blanches : 4 variétés**

1. blanc œil noir
2. Blanche
3. Blanc neige
4. Blanc crème

#### **Groupe 2 les tourterelles aux yeux pointillés : 12 variétés**

1. ivoire
2. ivoire dilué
3. crème
4. crème clair
5. champagne

6. abricot
7. abricot clair
8. abricot cendré
9. blond givré
10. fauve givré
11. argenté givré
12. platine

#### **Groupe 3 les tourterelles colorées : 15 variétés**

1. rosée
2. rosé clair
3. blonde
4. blond poudré
5. fauve

6. fauve poudré
7. grise
8. gris poudré
9. lavande
10. lavande clair
11. orange
12. orange clair
13. pêche
14. pêche clair
15. pêche poudré

**Groupe 4 les tourterelles colorées lilas : 5 variétés**

1. sauvage
2. clémentine
3. clémentine poudré
4. clémentine dilué
5. mandarine
6. mandarine clair

**Groupe 5 les tourterelles gris perlé : 4 variétés**

1. gris perlé abricot
2. gris perlé pêche
3. gris perlé orange
4. gris perlé mandarine

**Groupe 6 les tourterelles blanc perlé : 5 variétés**

1. blanc perlé abricot
2. blanc perlé pêche
3. blanc perlé rosée
4. blanc perlé orange
5. blanc perlé mandarine

**Groupe 7 les tourterelles blanc perlé à dessus blanc : 5 variétés**

1. blanc perlé à dessus blanc abricot
2. blanc perlé à dessus blanc pêche
3. blanc perlé à dessus blanc rosée
4. blanc perlé à dessus blanc orange
5. blanc perlé à dessus blanc mandarine

**Groupe 8 les tourterelles à cou coloré : 5 variétés**

1. cou coloré abricot délavé
2. cou coloré pêche délavé
3. cou coloré rosé délavé
4. cou coloré orange délavé
5. cou coloré mandarine délavé

**Groupe 9 les tourterelles à tête colorée : 3 variétés**

1. tête colorée prune
2. tête colorée grise
3. tête colorée orange

**Groupe 10 les tourterelles grison : liste des couleurs permettant une expression suffisante du gène grison (ex : grison abricot)**

abricot, abricot clair, abricot cendré, blond givré, fauve givré, blonde, fauve, orange, orange clair, pêche, pêche clair, gris, gris poudré, sauvage, clémentine, mandarine, mandarine clair, blanc perlé orange et blanc perlé mandarine.

**Groupe 11 les tourterelles panachées bicolores et tricolores : exemples de combinaisons**

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

**Groupe 12 les tourterelles panachées à épaulettes bicolores et tricolores : exemples de combinaisons**

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

**Groupe 13 les tourterelles tachetées bicolores et tricolores : exemples de combinaisons**

blanc sauvage, blanc fauve, blanc blond, blanc gris, blanc orange, blanc crème, blanc rosé, blanc abricot, blanc champagne, blanc pêche, blanc sauvage fauve, blanc fauve orange, blanc blond orange, blanc gris sauvage, blanc gris fauve, blanc pêche fauve...

**Groupe 14 les tourterelles soyeuses : toutes les variétés et toutes les combinaisons ci-dessus sont admises**

**Groupe 15 les tourterelles huppées : toutes les variétés et toutes les combinaisons ci-dessus sont admises**

## La tourterelle rieuse de couleur lavande et ses dérivés

par Cynthia Anania, dessin Klaudia Kis et photos Cynthia Anania et Alain Debord



Lavande 97 à Georges Dubois à Saint-Pourçain en 2019

La tourterelle rieuse lavande est la combinaison entre l'allèle mandarine et l'allèle gris. Avant de parler de la lavande, il est important de connaître les deux mutations qui se combinent pour donner cette couleur.

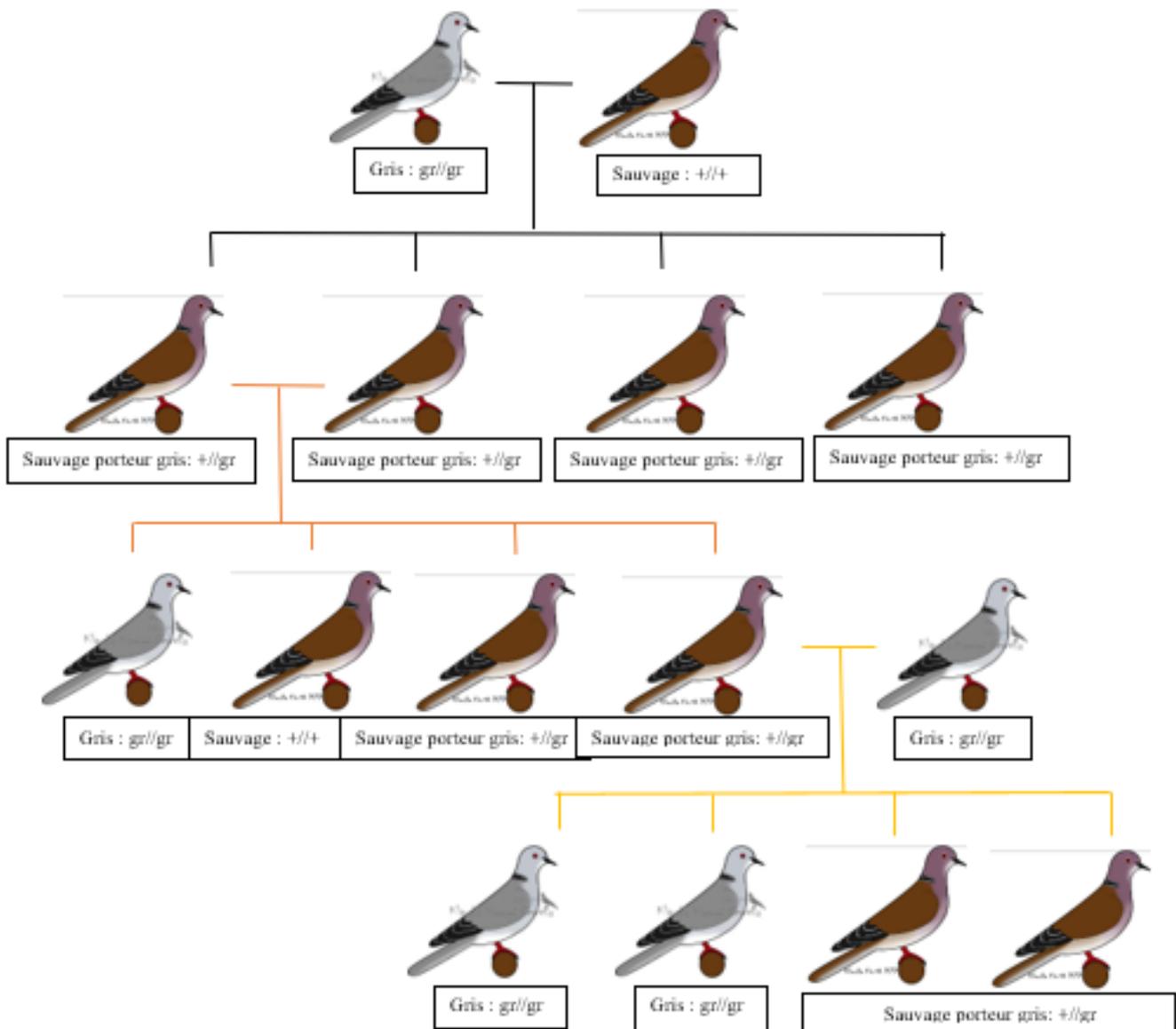
### La mutation grise :

- Symbole : **gr//gr**
- On retrouve cette couleur en couleur intense (gris), en dilué blond (gris dilué) et en dilué ino/blanc (= blanc neige).
- Caractéristiques :
  - C'est un allèle récessif autosomique par rapport au phénotype sauvage.
  - Cet allèle a la particularité de réduire la phaéomélanine et l'eumélanine donnant cet aspect bleuté aux Tourterelles rieuses grises.
- Pour que la couleur s'exprime sur le plumage de l'oiseau, il est indispensable que l'allèle gris soit présent en deux exemplaires chez la tourterelle rieuse (**gr//gr**).

Si l'allèle est présent en un seul exemplaire chez l'oiseau (**+//gr**), on dira que l'oiseau est porteur de l'allèle gris. L'oiseau n'exprimera pas la couleur grise sur son plumage, mais la cachera dans ses gènes.

Pour exemple, une tourterelle rieuse sauvage (**+//+**) et une tourterelle rieuse grise (**gr//gr**) donneront 100% de jeunes **+//gr** donc des tourterelles rieuses de couleur sauvage porteuses de gris.

Si on accouple deux porteurs de gris (+//gr) : on aura 25% de tourterelles rieuses sauvage pure (+//+), 50% de tourterelles rieuses sauvage porteuses de gris (+//gr) et 25% de tourterelles rieuses grises (gr //gr)  
 Pour obtenir cette couleur il est indispensable que les deux parents soient au minimum porteurs de gris.



- Les Tourterelles rieuses porteuses de gris sont dans la plupart des cas facilement reconnaissables. En effet, elles présentent aussi une réduction de phaeomélanine et d'eumélanine plus ou moins marquées donnant un aspect délavé aux individus.

Quelques exemples de sujets porteurs de gris :

Les Tourterelles rieuses mandarine et les orange porteuses de gris sont appelées respectivement gris perlé mandarine et gris perlé orange. Le liseré est plus ou moins marqué en fonction de l'action de l'allèle gris porté par les individus. La bande de nuque est souvent de couleur gris fumé (confondu parfois avec la bande de nuque blanche). La couleur violacée du poitrail est moins soutenue que chez les sujets mandarine pour la gris perlé mandarine.



Mandarine porteuse de gris



Jeune gris perlé mandarine



Gris perlé mandarine au perlage léger



Dos d'une gris perlé mandarine

Les blanc perlé mandarine ont aussi un poitrail moins violacé que les sujets non porteurs de gris. Le liseré est moins marqué donnant parfois l'impression d'avoir des sujets à dos blanc. Le bec est souvent bicolore.



Blanc perlé mandarine porteuse de gris

Les tourterelles rieuses de couleur sauvage ont une couleur délavée avec des nuances bleutées. Le poitrail a une couleur violacée moins soutenue. La couleur sur le dos et la queue est moins homogène que chez les sujets non porteurs de gris. On retrouve parfois un liseré sur le plumage :



Sauvage porteuse de gris, délavée aux nuances bleutées / sauvage porteuse de gris dont on voit le liseré

Les tourterelles rieuses fauve porteuses de gris sont appelées fauve/blond poudré. Le plumage est un peu plus « jaune » que chez la fauve. Le plumage du dos et de la queue n'est pas de couleur homogène chez certains sujets. On retrouve chez certaines tourterelles un liseré sur les ailes.



Fauve poudré 97 à Vincent Chéradame à Saint-Pourçain en 2016

### L'allèle tangerine (Ta):

C'est un allèle co-dominant cela signifie qu'il s'exprimera toujours sur le plumage de l'oiseau peu importe si l'allèle est présent en un ou deux exemplaires.

Les oiseaux présentant un seul allèle « Ta » dit hétérozygote pour l'allèle mandarine ont une bande de nuque grise allant du gris fumé au gris foncé bordée de blanc. Les oiseaux possédant les deux allèles « Ta//Ta », appelés homozygotes pour l'allèle mandarine, ont une bande de nuque blanc pur.

Comme pour l'allèle gris on retrouve cette couleur aussi bien sous sa forme homozygote que hétérozygote sous sa couleur intense, sa première dilution (blond) et sa seconde dilution (blanc).

#### → En couleur intense :

- Ta //+ : simple facteur ou hétérozygote = mandarine
- Ta//Ta double facteur ou homozygote
  - Sans liseré : mandarine clair
  - Avec liseré : M\*//+ : blanc perlé mandarine
  - Avec dos blanc : M//M : blanc perlé à dessus blanc mandarine

\* Un allèle se combine avec l'allèle « Ta » présent en deux exemplaires (Ta//Ta). Il donne le liseré et il est représenté par la lettre « M ». Il est dominant. Il est soit présent en simple dose ( M//+), laissant apparaître un liseré simple, ou en double dose (M//M), donnant le « dos blanc » ou « à dessus blanc ».

#### → Première dilution (blond):

- dB//, Ta //+ : simple facteur ou hétérozygote = orange
- dB//, Ta//Ta : double facteur ou homozygote
  - Sans liseré : mandarine clair
  - Avec liseré : M\*//+ : blanc perlé mandarine
  - Avec dos blanc : M//M : blanc perlé à dessus blanc mandarine

#### → Deuxième dilution (ino = blanc):

- dw//,Ta //+ : blanc rosé
- dw//,Ta//Ta : blanc rosé

## La combinaison des deux allèles précédents et les dérivés

Comme dit plus haut la couleur lavande est la combinaison entre l'allèle gris et l'allèle mandarine. Ainsi on retrouve les caractéristiques des deux mutations sur l'oiseau. Comme le montre le tableau ci-dessous la couleur lavande se décline comme la couleur mandarine. La seule différence est que l'allèle gris se rajoute et provoque une réduction de phaeomélanine donnant cet aspect bleuté ou délavé à l'oiseau.

Génotype :	Appellation :	Génotype :	Appellation :
<b>Ta//+</b>	Mandarine	gr//gr, <b>Ta//+</b>	Lavande
<b>Ta//Ta</b>	Mandarine clair	gr//gr, <b>Ta//Ta</b>	Non attribué
<b>Ta//Ta, M//+</b> ou <b>Ta//Ta, M//M</b>	Blanc perlé mandarine/ à dessus blanc	gr//gr, <b>Ta//Ta, M//+</b> ou gr//gr, <b>Ta//Ta, M//M</b>	Cou coloré mandarine délavé
<b>dB//, Ta//+</b>	Orange	<b>dB//, gr//gr, Ta//+</b>	Lavande dilué
<b>dB//, Ta//Ta</b>	Orange clair	<b>dB//, gr//gr, Ta//Ta</b>	Non attribué
<b>dB//, Ta//Ta, M//+</b> ou <b>dB//, Ta//Ta, M//M</b>	Blanc perlé orange/à dessus blanc	<b>dB//, gr//gr, Ta//Ta, M//+</b> ou <b>dB//, gr//gr, Ta//Ta, M//M</b>	Cou coloré orange délavé
<b>dw//, Ta//+</b> ou <b>dw//, Ta//Ta</b>	Blanc rosé	<b>dw//, gr//gr, Ta//+</b> ou <b>dw//, gr//gr, Ta//Ta</b>	Blanc neige



Photo ci-dessus à gauche : femelle lavande (gr//gr, Ta//+)

Photo ci-dessus à droite : femelle lavande dilué (dB//-, gr//gr, Ta//+)

Photo ci-contre : mâle à cou coloré mandarine délavé (gr//gr, Ta//Ta, M//+). Les ailes ne sont pas entièrement blanches ici. Pour avoir des sujets avec les ailes entièrement blanches, il faut que les tourterelles soient à dos blanc soit gr//gr, Ta//Ta, M//M.

Pour obtenir cette combinaison de couleurs il faut que l'un des deux parents soit au moins de couleur mandarine et que les deux soient porteurs de gris.

Quelques exemples d'accouplements pour obtenir la couleur LAVANDE :

- Mâle gris et femelle gris perlé mandarine :
  - Mâles/femelles sauvage porteur de gris. Le plumage aura un aspect délavé
  - Mâles/ femelles gris
  - Mâles/ femelles gris perlé mandarine
  - Mâles/ femelles lavande
- Mâle gris perlé mandarine et femelle grise :
  - Mâles/femelles sauvage porteurs de gris. Le plumage aura un aspect délavé
  - Mâles/ femelles gris
  - Mâles/ femelles gris perlé mandarine
  - Mâles/ femelles lavande
- Mâle/femelle sauvage porteur de gris et femelle/mâle gris perlé mandarine :
  - Mâles/femelles sauvage porteurs de gris. Le plumage aura un aspect délavé
  - Mâles/ femelles gris
  - Mâles/ femelles gris perlé mandarine
  - Mâles/ femelles lavande
- Mâle/femelle gris perlé mandarine et femelle/mâle gris perlé mandarine :
  - Mâles/femelles sauvage porteurs de gris
  - Mâles/femelles gris
  - Mâles/femelles gris perlé mandarine
  - Mâles /femelles lavande
  - Mâles /femelles blanc perlé mandarine porteurs de gris
  - Mâles /femelles cou coloré mandarine délavé
- Mâle/femelle blanc perlé mandarine porteur de gris et femelle/mâle gris :
  - Mâles/femelles gris perlé mandarine
  - Mâles /femelles lavande
- Mâle/femelle gris perlé mandarine et femelle/mâle blanc perlé mandarine porteur de gris :
  - Mâles/femelles gris perlé mandarine
  - Mâles / femelles lavande
  - Mâles/femelles blanc perlé mandarine porteurs de gris
  - Mâles/femelles cou coloré mandarine délavé
- Mâle/femelle gris et femelle/mâle cou coloré mandarine délavé :
  - Mâles/femelles lavande
- ...

Quelques exemples d'accouplements pour obtenir la couleur LAVANDE DILUE :

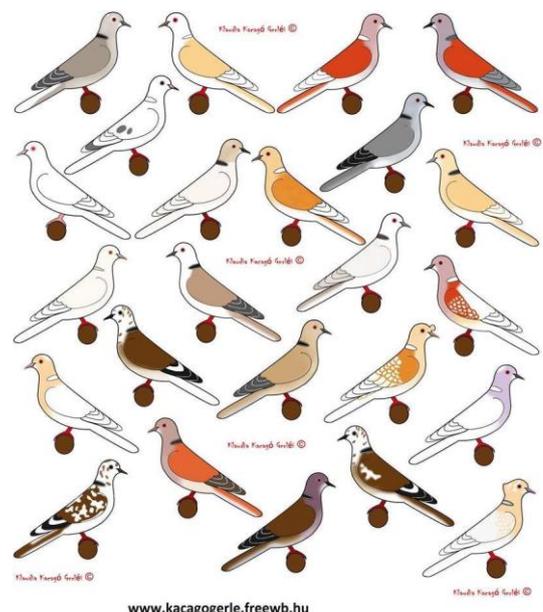
- Mâle blond porteur gris (blond/fauve poudré) et femelle gris perlé mandarine :
  - Femelles pastel porteuses gris ou non
  - Femelles gris dilué
  - Femelles orange et gris perlé orange
  - Femelles lavande dilué
  - Mâles sauvage porteurs de blond et de gris dans la moitié des cas
  - Mâles gris porteurs de blond
  - Mâles mandarine et gris perlé mandarine porteurs de blond
  - Mâles lavande porteurs de blond
- Mâle sauvage porteur gris et blond et femelle gris perlé mandarine :
  - Femelles blond et fauve/blond poudré (porteuses de gris)
  - Femelles orange et gris perlé orange
  - Femelles gris dilué
  - Femelles lavande dilué
  - Mâles et femelles sauvage dont la moitié seront porteurs de gris et les mâles porteurs de blond
  - Mâles et femelles gris
  - Mâles et femelles mandarine et gris perlé mandarine
  - Mâles et femelles lavande
- Mâle sauvage porteur gris et blond et femelle gris perlé orange :
  - Mâles et femelles blond et blond/fauve poudré
  - Mâles et femelles sauvage dont la moitié seront porteurs de gris et les mâles porteurs de blond
  - Mâles et femelles orange et gris perlé orange
  - Mâles et femelles mandarine et gris perlé mandarine
  - Mâles et femelles lavande dilué
  - Mâles et femelles lavande
- Mâle gris perlé orange et femelle sauvage porteuse de gris :
  - Femelles blond et fauve/blond poudré
  - Femelles orange et gris perlé orange
  - Femelles lavande dilué
  - Mâles sauvage porteurs de blond dont la moitié sont porteurs de gris
  - Mâles mandarine et gris perlé mandarine porteurs blond
  - Mâles lavande porteurs blond
- Mâle gris perlé orange et femelle gris dilué :
  - Mâles/femelles blond/fauve poudré
  - Mâles/femelles gris dilué
  - Mâles /femelles gris perlé orange
  - Mâles/femelles lavande dilué

- Mâle gris perlé orange et femelle gris :
    - Femelles blond/fauve poudré
    - Femelles gris dilué
    - Femelles gris perlé orange
    - Femelles lavande dilué
    - Mâles sauvage porteurs de blond et de gris
    - Mâles gris
    - Mâles gris perlé mandarine
    - Mâles lavande
  - Mâle gris perlé orange et femelle blanc perlé mandarine porteuse de gris :
    - Femelles gris perlé orange/ orange
    - Femelles lavande dilué
    - Femelles blanc perlé orange
    - Femelles cou coloré orange délavé
    - Mâles gris perlé mandarine/ mandarine
    - Mâles lavande
    - Mâles blanc perlé mandarine
    - Mâles cou coloré mandarine délavé
  - Mâle gris perlé orange et femelle blanc perlé orange porteuse de gris :
    - Femelles et mâles gris perlé orange / orange
    - Mâles et femelles lavande dilué
    - Mâles et femelles blanc perlé orange
    - Mâles et femelles cou coloré orange délavé
  - Mâle gris perlé orange et femelle cou coloré mandarine délavé :
    - Femelles gris perlé orange
    - Femelles lavande dilué
    - Femelles cou coloré orange délavé
    - Mâles gris perlé mandarine
    - Mâles lavande
    - Mâles cou coloré mandarine délavé
  - Mâle gris perlé orange et femelle cou coloré orange délavé :
    - Mâles et femelles gris perlé orange
    - Mâles et femelles lavande dilué
    - Mâles et femelles blanc perlé orange
    - Mâles et femelles cou coloré orange délavé
  - Mâle gris dilué et femelle gris perlé mandarine :
    - Femelles fauve/blond poudré
    - Femelles gris dilué
    - Femelles gris perlé orange
    - Femelles lavande dilué
    - Mâles sauvage porteurs de gris
    - Mâles gris
    - Mâles gris perlé mandarine
    - Mâles lavande
  - Mâle gris dilué et femelle gris perlé orange :
    - Mâles et femelles fauve/blond poudré
    - Mâles et femelles gris dilué
    - Mâles et femelles gris perlé orange
    - Mâles et femelles lavande dilué
  - Mâle gris dilué et femelle cou coloré mandarine délavé :
    - Femelles gris perlé orange
    - Femelles lavande dilué
    - Mâles gris perlé mandarine
    - Mâles lavande
  - Mâle gris dilué et femelle cou coloré orange délavé :
    - Mâles et femelles gris perlé orange
    - Mâles et femelles lavande dilué
  - Mâle gris dilué et femelle blanc perlé mandarine porteuse de gris :
    - Femelles gris perlé orange / orange
    - Femelles lavande dilué
    - Mâles gris perlé mandarine / mandarine
    - Mâles lavande
  - Mâle gris dilué et femelle blanc perlé orange porteuse de gris :
    - Mâles et femelles gris perlé orange/orange
    - Mâles et femelles lavande dilué
  - ...
- Quelques exemples d'accouplements pour obtenir la couleur COU COLORE MANDARINE/ ORANGE DELAVE :
- Mâle lavande et femelle lavande :
    - Mâles et femelles gris
    - Mâles et femelles lavande
    - Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
  - Mâle lavande dilué et femelle lavande :
    - Femelles gris dilué
    - Femelles lavande dilué
    - Femelles cou coloré orange délavé
    - Mâles gris
    - Mâles lavande
    - Mâles cou coloré mandarine délavé
  - Mâle lavande et femelle cou coloré mandarine délavé :
    - Mâles et femelles lavande
    - Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
  - Mâle gris perlé mandarine et femelle cou coloré mandarine délavé :
    - Mâles et femelles gris perlé mandarine
    - Mâles et femelles lavande

- Mâles et femelles blanc perlé mandarine
- Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
- Mâle gris perlé mandarine et femelle blanc perlé mandarine porteuse gris :
  - Mâles et femelles gris perlé mandarine / mandarine
  - Mâles et femelles lavande
  - Mâles et femelles blanc perlé mandarine
  - Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
- Mâle gris perlé orange et femelle cou coloré mandarine délavé :
  - Femelles gris perlé orange
  - Femelles lavande dilué
  - Femelles blanc perlé orange
  - Femelles cou coloré orange délavé
  - Mâles gris perlé mandarine
  - Mâles lavande
  - Mâles blanc perlé mandarine
  - Mâles cou coloré mandarine délavé
- Mâle gris perlé orange et femelle blanc perlé orange porteuse de gris :
  - Mâles et femelles gris perlé orange/orange
  - Mâles et femelles lavande dilué
  - Mâles et femelles blanc perlé orange
  - Mâles et femelles cou coloré orange délavé
- Mâle gris perlé mandarine porteur fauve et femelle cou coloré mandarine délavé :
  - Femelles gris perlé orange
  - Femelles lavande dilué
  - Femelles blanc perlé orange
  - Femelles cou coloré orange délavé
  - Mâles et femelles gris perlé mandarine
  - Mâles et femelles lavande
  - Mâles et femelles blanc perlé mandarine
  - Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
- Mâle gris perlé mandarine et femelle gris perlé mandarine :
  - Mâles et femelles sauvage porteurs de gris ou non
  - Mâles et femelles gris
  - Mâles et femelles gris perlé mandarine / mandarine
  - Mâles et femelles lavande
  - Mâles et femelles blanc perlé mandarine

- Mâles et femelles cou coloré mandarine
- Mâle gris perlé orange et femelle gris perlé mandarine :
  - Femelles fauve et fauve/ blond poudré
  - Femelles gris dilué
  - Femelles gris perlé orange/ orange
  - Femelles lavande dilué
  - Femelles blanc perlé orange
  - Femelles cou coloré orange délavé
  - Mâles sauvage porteurs gris ou non
  - Mâles gris
  - Mâles gris perlé mandarine / mandarine
  - Mâles lavande
  - Mâles blanc perlé mandarine
  - Mâles cou coloré mandarine délavé
- Mâle gris perlé orange et femelle gris perlé orange :
  - Mâles et femelles fauve/ blond poudré
  - Mâles et femelles gris dilué
  - Mâles et femelles gris perlé orange/ orange
  - Mâles et femelles lavande dilué
  - Mâles et femelles cou coloré mandarine délavé
- ...

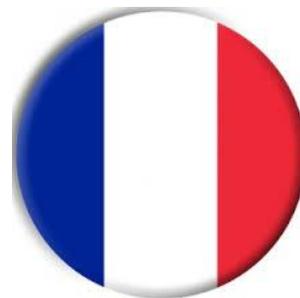
Le CFTR tient à remercier Klaudia Kis pour ses dessins de Tourterelles rieuses permettant une meilleure compréhension du résultat génétique des accouplements.



www.kacagoterie.freewb.hu

## Le bureau et les responsables du CFTR 2019

par Jean-Pierre Tiertant



Vincent Chéradame - Président - rédacteur de la revue -  
Responsable du site internet  
06 63 47 40 57

[vincentcheradame@live.fr](mailto:vincentcheradame@live.fr)



Anne Velkopolszky - trésorière  
03 88 49 94 24  
06 24 62 03 57

[annevelkopolszky@orange.fr](mailto:annevelkopolszky@orange.fr)

Georges Dubois  
trésorier adjoint  
06 50 63 87 84

[georgio62jojo@hotmail.fr](mailto:georgio62jojo@hotmail.fr)



Championne de France 2018  
"sauvage" prop. Alain Debord  
St POURCAIN/SIOULE



René Baryla - secrétaire adjoint  
03 21 37 11 46

[rene.baryla@live.fr](mailto:rene.baryla@live.fr)

Alain Debord - vice-pdt

01 60 83 42 76

06 88 23 34 89

[alain.debord@neuf.fr](mailto:alain.debord@neuf.fr)



Jean-Pierre Tiertant - vice-pdt  
et secrétaire  
03 61 48 33 27  
06 87 96 86 23

[clubkrymka1@hotmail.fr](mailto:clubkrymka1@hotmail.fr)



Cynthia Anania  
Promenade Mittéi 16  
4602 CHORATTE  
Belgique  
00 32 479 233 349

[cynth.anania@gmail.com](mailto:cynth.anania@gmail.com)

- vétérinaire responsable  
des recherches génétiques



Alain Rey -  
administrateur  
responsable de la  
journée technique 2019  
Le petit Clos  
24800 NANTHEUIL  
05 53 52 47 56  
06 71 43 03 26  
[alain.rey55@orange.fr](mailto:alain.rey55@orange.fr)



Adrian Garcia Perez -  
délégué pour l'Espagne  
Av. Roma, 18 7° 3a  
08015 BARCELONA  
ESPAGNE  
00 34 659 590 335  
[garperea@gmail.com](mailto:garperea@gmail.com)



André Michaux -  
délégué pour la  
Belgique, président  
du Club Belge de la  
Tourterelle rieuse (TCG)  
Rue des deux rys 53  
6960 MANHAY  
BELGIQUE  
00 32 496 411 034  
[Clodestembais@gmail.com](mailto:Clodestembais@gmail.com)



Claude Schneider -  
délégué pour la Suisse  
Impasse de la Croix 29  
1680 BERLENS  
SUISSE  
00 41 794 350 083  
[veto.schneider@bluewin.ch](mailto:veto.schneider@bluewin.ch)

## La liste des éleveurs du CFTR 2019

par Anne Velkopolszky

**ALINIER Francis**  
Lieu dit Chadourne  
24130 LUNAS  
05 53 57 39 62

**ANANIA Cynthia**  
Promenade Mittéi 16  
4602 CHORATTE  
Belgique  
00 32 479 233 349  
cynth.anania@gmail.com

**BARTOLETTI Filippo**  
Via X Aprile n°23  
48017 LAVE 220 LA-  
RAVE NNA  
Italia  
392 8538 256  
filippobartoletti@libero.it

**BARYLA René**  
10 rue Jean Le Rond d'Alembert  
62590 OIGNIES  
06 88 86 46 46  
rene.baryla@live.fr

**BEAUVAIS Flavien**  
4 Route de Voulx  
77710 SAINT ANGE LE VIEIL  
01 64 24 72 26  
06 18 34 48 95  
flavienbeauvais@gmail.com

**BETHELOT Luc**  
6 Rue Arthur Rimbaud  
94400 VITRY SUR SEINE  
06 98 13 31 05  
lucbethelot@laposte.net

**BINOIS Christian**  
Le Pré Danin  
Lignièrès La Carelle  
72610 VILLENEUVE EN  
PERSEIGNE  
02 33 32 96 06  
christian.binois@wanadoo.fr

**BOUTILLIER Gabriel**  
2, Rue Machaut  
60120 GANNES  
07 78 11 00 57  
03 44 77 10 33  
ornement@hotmail.fr

**CAHU Claude**  
19 rue du Mont  
50240 Saint James  
06 37 61 96 68

**CHABLE Damien**  
3 Impasse Vincent Muselli  
61200 ARGENTAN  
09 87 78 24 83  
06 02 24 99 93  
chable.loïc@outlook.fr

**CHAINE Patrick**  
2 rue de la Barre  
36240 GEHEC  
02 54 00 12 81

**CHAMBAS Jean-Jacques**  
Ferme des Avenots  
11 Route du Stade  
36200 MOSNEY  
06 63 19 07 82

**CHAUFFOURIER Alain**  
22, rue des Prailons  
77970 PECY  
06 86 88 32 40

**CHERADAME Vincent**  
13 rue des Eglantines  
03500 ST POURCAIN S/SIOULE  
06 63 47 40 57  
vincentcheradame@live.fr

**CHOLLET Pascal**  
12 Grand' Route  
03800 SAULZET  
04 70 90 55 25  
06 47 46 84 70

**CLUNIAT Patrice**  
26 Rue André Desmoulin  
87500 ST YRIEIX LA PERCHE  
06 20 06 66 64

**COLAS Claude**  
23 Rue des Lilas  
77760 BUTHIERS  
01 64 29 97 63

**CONSEIL Denis**  
396 route de St Saire  
76270 NESLE-HODENG  
02 35 94 79 72  
denis-conseil@hotmail.fr

**DAPREMONT Baptiste**  
La Clémendière  
61270 AUBE  
06 34 41 65 47  
baptiste.dapremont@outlook.fr

**DAYOT Alain**  
Chemin des Etrives 12  
1867 ST TRIPHON  
SUISSE  
00 41 792 623 587  
dayota@bluewin.ch

**DEBORD Alain**  
31Rue Edouard Herriot  
91290 ARPAJON  
01 60 83 42 76  
06 88 23 34 89  
alain.debord@neuf.fr

**DECHAMBRE Régis**  
3 rue des Epenards  
Hameau de Sérilly  
89510 ETIGNY  
03 86 97 90 86  
06 80 78 24 51  
dechambre.regis@wanadoo.fr

**DELCROIX Christian**  
21 Rue Watteau  
59215 ABSCON  
06 10 90 32 59  
christiandelcroix@sfr.fr

**DELCROIX André**  
Rue Colonel Dettmer,38  
7500 SAINT-MAUR  
Belgique  
00 32 (0) 69 23 37 79  
And.delcroix@gmail.com

**DENIS Michel**  
La Closerie  
50140 ROMAGNY  
02 33 59 16 33

DENNEQUIN Pierre  
4 Rue Mouton  
59181 STEENWERCK  
03 28 49 28 17

DESSALLES Dominique  
9 Impasse de Mareuil  
24430 COURSAC  
05 53 54 66 97  
06 75 21 95 69

DOSIERE Jean-Pierre  
54 Rue d'Hugny  
77260 LA FERTE SOUS JOUARRE  
06 98 34 42 72  
jeanpierre.dosiere@hotmail.fr

DUBOIS Georges  
1 Chemin de Laly  
62320 ROUVROY  
06 50 63 87 84

DUPONT Francis  
15 Tenihan  
35550 SIXT SUR AFF  
02 99 70 07 68  
06 32 74 94 85  
cfdupont@orange.fr

DUSUEL Claude  
29 Rue Haute  
67700 HAEGEN  
07 70 77 66 50

ESPIE Jacky  
997 chemin de Saint Dionisy  
30980 LANGLADE  
07 50 97 92 06

ETCHEPARE Joseph  
7 rue des Pierrelais  
92320 CHATILLON  
01 46 56 22 02 ou  
05 59 56 16 33  
06 24 94 75 19  
josephetchepare44@gmail.com

EVRRARD Gregory  
Rue de la Mehaigne 23/1  
4260 CIPLET (BRAIVES)  
Belgique  
gevrard75@gmail.com

FREY Joseph  
3 Rue Allmend  
67150 MATZENHEIM  
03 88 74 01 42

GAILLARD Christophe  
2 Hameau de Breumontier  
76270 MASSY  
02 35 94 75 54  
06 75 80 33 51  
gaillard-christophe@wanadoo.fr

GARCIA PEREZ Adrian  
Av. Roma, 18 7° 3a  
08015 BARCELONA  
Espagne  
+34 659 590 335  
garperea@gmail.com

GEWINNER Charles  
3 Impasse du Moulin  
67115 PLOBSHEIM  
03 88 98 57 22  
06 12 19 71 77  
charles.gewinner@estvideo.fr

GODDEERIS Baudouin  
Langeheidestraat 72  
3040 OTTENBURG  
Belgique  
00 32 494 049 007  
baudewyu.goddeeris@yahoo.com

GOUABLIN Loïc  
Résidence Les Jardins du Prieuré  
Appartement A01  
35190 BECHEREL  
02 90 78 06 34  
06 27 02 73 12  
loic.gouablin@sfr.fr

GUBBIOLI Giulio  
Via Padre Pio, 11  
04013 LATINA SCALO  
Italie  
07 73 63 17 96  
34 78 19 66 31  
giulio.gubbioli@gmail.com

GUERIN Jacques  
13 Rue des Perriers  
50590 MONTMARTIN SUR MER  
02 33 07 99 30  
jacopiju@orange.fr

GUERIN Kevin  
59 Rue du Clos Viornay  
27180 LES BAUX STE CROIX  
06 12 19 76 35  
rodeo27@laposte.net

HOURDOUILLIE Michel  
144 Rue du Wetz  
62370 STE MARIE KERQUE  
06 22 72 94 33

michel.hourdouillie@nordnet.fr

JOUANNE François  
200 rue de Nielles  
62610 NIELLES LES ARDRES  
03 21 00 14 74  
06 30 32 03 54  
francois.jouanne1519@gmail.com

LAMBEAU Christian  
Rue croisette 33  
1325 CHAUMONT GISTOUX  
Belgique  
00 32 476 616 427  
chrismai@live.be

LAURAND Catherine  
32 Cité du Grand Clos  
22490 PLOUER SUR RANCE  
06 62 58 60 72  
catherine.laurand@orange.fr

LE PEN Guillaume  
6, La Vrignette  
85190 VENANSAULT  
06 50 05 01 52  
mlp@cegetel.ne  
MARIN Roger  
4 Cité Sondage  
13590 MEYREUIL  
06 81 23 63 81

MAZARS Dominique  
Lieu Dit Toupy  
24110 GRIGNOLS  
05 53 54 28 88  
06 14 77 64 19  
christian.mazars0@orange.fr

MENARD Pierre  
Champs Lorrain  
50410 MARGUERY  
02 33 58 01 57  
06 06 85 42 56  
piemenard@laposte.net

MERLO Jean-Philippe  
56 rue Alexandre Flemming  
97430 TAMPON  
REUNION  
06 92 15 85 94  
fr4om974@gmail.com

MICHAUX André  
Rue des deux rys 53  
6960 Manhay  
Belgique  
00 32 49 64 11 034  
Closdestembais@gmail.com

MOMBERT Roland  
5 rue Caba  
57400 IMLING  
03 87 23 85 82

MOREL François  
55C Route du Piton Hyacinthe  
97418 PLAINE DES CAFRES  
06 92823748  
francois.irenee@gmail.com

MOULIN Cyril  
6 Route du Réservoir  
43600 STE SIGOLENE  
07 88 83 47 51  
moulin.noelle@bbox.fr

PARTARRIEU Marie Pascale  
20 Route de Behobie  
64700 HENDAYE  
06 15 06 84 08  
mp.partarrieu@gmail.com

PETIT Bernard  
9 Rue du Bourget  
77165 SAINT SOUPPLETS  
01 60 32 99 37  
bernard.petit1952@orange.fr

REY Alain & Eliane  
Le petit Clos  
24800 NANTHEUIL  
05 53 52 47 56  
06 71 43 03 26  
alain.rey55@orange.fr

REY René  
Rue de la Mairie  
12150 BUZEINS SEVERAC  
D'AVEYRON  
06 87 44 03 74

ROBERT Jean-Claude  
8 Cité de l'Armagnac  
40800 AIRE SUR ADOUR  
05 58 71 87 77

ROSE Daniel  
35 Chemin de l'Eglise  
76430 SANDOUVILLE  
02 35 20 17 70  
06 59 28 43 93  
danielrose76430@gmail.com

ROY Christian & Marie-Claire  
9 Rue de Chatet  
03500 ST POURCAIN SUR SIOULE  
04 70 45 48 14

06 20 05 54 35

SABLON Benoît & Anaëlle  
1411 Rue de la Chovette  
76430 ST GILLES DE LA NEUVILLE  
02 35 30 77 01  
06 75 76 79 63  
eudier.benoit@yahoo.fr

SCHNEIDER Claude  
Impasse de la Croix 29  
1680 BERLENS  
SUISSE  
+41 794 350 083  
veto.schneider@bluwin.ch

SCHWEISGUTH Jacques  
Monterdoise  
10150 MONTSUZAIN  
06 70 80 43 69  
jacques.schweisguth@orange.fr

THENOT Daniel  
1 allée des Mariniers  
45750 ST PRYVE ST MESMIN  
02 38 51 98 44  
06 28 47 37 19

TIERTANT Jean Pierre  
17 Rue du 8 Mai  
62138 BILLY BERCLAU  
03 61 48 33 27  
06 87 96 86 23  
clubkrymka1@hotmail.fr

VANCAYSEELE François  
7, place de l'Eglise  
50270 BARNEVILLE-CARTERET  
07 81 31 35 57  
francois.vancayseele@gmail.com

VEGA FERNANDEZ Guillermo  
Manuel  
San Cipriano N°5  
24248 URDIALES DEL PARAMO  
LEON  
Espagne  
00 34 606 772 546  
aviculturavefer@gmail.com

VELKOPOLSKY Anne  
24 rue de Goxwiller  
67210 BERNARDSWILLER  
03 88 49 94 24  
06 24 62 03 57  
annevelkopolszky@orange.fr

VIAU Roger  
23 Avenue du 11 Novembre  
84210 PERNES LES FONTAINES  
04 90 61 32 87  
06 16 07 12 63  
roger.viau84@gmail.com

WILLMANN Fernand  
2 Rue Jean de Beaumont  
67230 OBENHEIM  
03 69 26 36 31  
06 43 09 20 64

## Les événements du CFTR - calendrier 2019-2020

Championnat régional Hauts-de-France	SAINT-OMER (62)	26 et 27 octobre 2019	Christian Mortagne 5 rue d'Ecques, 62120 Quiestède 06 17 96 36 10
Challenge des Hauts-de-France	LA CAPELLE (02)	31 août et 1 <sup>er</sup> septembre 2019	Mickael Charpentier 06 88 91 60 18 <a href="mailto:aisne-basse-cour@orange.fr">aisne-basse-cour@orange.fr</a>
Championnat régional Centre-Val-de-Loire et Ile de France	VILLEMANDEUR (45)	11 et 12 janvier 2020	Gilles Marmagne 111 rue Francis Prieur 45200 AMTLLY 02 38 93 64 34 <a href="mailto:marmagne.gilles@orange.fr">marmagne.gilles@orange.fr</a>
Championnat régional Normandie	SAINT-LÔ (50)	14 et 15 mars 2020	Médéric Lallemand 7 La Botellière 50190 ST MARTIN D'AUBIGNY · 06 73 54 33 89 · <a href="mailto:paysagedesmarais@orange.fr">paysagedesmarais@orange.fr</a>
Championnat interrégional Normandie	SAINT-JOUIN-BRUNEVAL (76)	23 et 24 novembre 2019	Sylviane Hartel 53, Rue d'Estouteville 76290 MANEVILLETTE 02 35 20 19 89 ou 06 52 06 31 50 <a href="mailto:hartelsylviane@yahoo.com">hartelsylviane@yahoo.com</a>
Championnat interrégional Grand Est	ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67)	1 et 2 février 2020	Marcel Chassel 03 88 95 33 28 <a href="mailto:marcel.chassel@orange.fr">marcel.chassel@orange.fr</a>
Championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (03)	25 et 26 janvier 2020	Vincent Chéradame 06 63 47 40 57 <a href="mailto:vincentcheradame@live.fr">vincentcheradame@live.fr</a>
Championnat régional Nouvelle Aquitaine	BERGERAC (24)	8 et 9 février 2020	Alain Rey 05 53 52 47 56 06 71 43 03 26 <a href="mailto:alain.rey55@orange.fr">alain.rey55@orange.fr</a>
Championnat régional Occitanie	SAINT-GAUDENS (31)	1 et 2 février 2020	Jérémy Sansas <a href="mailto:jeremy.sansas@laposte.net">jeremy.sansas@laposte.net</a>
Journée technique 2019	NANTHEUIL (24)	10 août 2019	Alain Rey Le petit Clos 24800 NANTHEUIL 05 53 52 47 56 06 71 43 03 26 <a href="mailto:alain.rey55@orange.fr">alain.rey55@orange.fr</a>
Rencontre internationale (Franco-belge) 2019	NADRIN (6660) (HOUFFALIZE) BELGIQUE	27, 28 et 29 septembre 2019	André Michaux Rue des deux rys 53 6960 Manhay Tel 0032496411034 <a href="mailto:Closdestembais@gmail.com">Closdestembais@gmail.com</a>
Coupe de France 2019	MORTAIN(50)	14,15 et 16 février 2020	Damien Chable 06 07 24 99 93 <a href="mailto:Chable.loic@outlock.fr">Chable.loic@outlock.fr</a>
Championnat de France et Rencontre internationale 2019	MOULINS (03)	1, 2 et 3 novembre 2019	Vincent Chéradame 06 63 47 40 57 <a href="mailto:vincentcheradame@live.fr">vincentcheradame@live.fr</a>
Championnat de France 2020	LIMOGES (87)	24 et 25 octobre 2020	Vincent Chéradame 06 63 47 40 57 <a href="mailto:vincentcheradame@live.fr">vincentcheradame@live.fr</a>
Championnat Européen 2021	TULLN (AU)	19, 20 et 21 novembre 2021	Coordinateur toutes espèces : René Evain 06.64.94.01.40 <a href="mailto:rene.evain.pigeon@orange.fr">rene.evain.pigeon@orange.fr</a>

N'hésitez pas à faire remonter les précisions et éventuelles erreurs.